

de Strasbourg

DÉLIBÉRATION Conseil d'administration

Séance du 7 juillet 2020

Délibération n°85-2020 Point 4.4.8.1

Point 4.4.8.1 de l'ordre du jour Modification du Diplôme d'Université AccES – IUT Louis Pasteur

EXPOSE DES MOTIFS

A l'Université de Strasbourg, seuls 33 % des inscrits valident leur 1^{ère} année de licence (données 2015). Le taux de réorientation est de 15 % et 30 % des inscrits sortent de l'université. L'enjeu de la réussite des étudiants dans leur parcours à l'université est donc essentiel.

Le DU AccES, porté par l'IUT Louis Pasteur, vise à favoriser une **entrée réussie** en 1ère année d'études supérieures quelle que soit la spécialité souhaitée par l'étudiant. Il peut s'agir d'une entrée en licence, DUT, 1ère année d'études de santé, mais aussi BTS ou écoles. Il sera notamment offert dans le cadre de la procédure complémentaire de Parcoursup.

L'objectif de la modification du DU AccES, contractualisé dans le cadre du projet Include, est de mettre en cohérence et enrichir les dispositifs existants et de proposer une offre renforcée de soutien aux étudiants en difficulté de positionnement et d'apprentissage. Ces dispositifs flexibles mais articulés et cohérents entre eux répondront aux différentes attentes et besoins des étudiants.

Les modifications sont importantes car elles découlent de la diversification du public (voir maquette pédagogique).

Entre la promo 1 (2018-2019) et la promo 2 (2019-2020) des enseignements ont été ajoutés à la maquette : l'espagnol à la demande des étudiants, la logistique, le théâtre forum et l'ouverture culturelle à l'initiative de l'équipe pédagogique.

L'élargissement du public conduit d'une part, à mettre en place des enseignements disciplinaires spécifiques capables de répondre aux attentes des étudiants issus de différentes filières du baccalauréat et d'autre part, à renforcer la proposition liée à la culture générale (Introduction à la sociologie, Art du spectacle vivant) ainsi qu'à la culture numérique (Production de contenu).

Par 24 voix pour, la CFVU a approuvé les modifications du Diplôme d'université AccES – IUT Louis Pasteur.

Délibération

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve les modifications du diplôme d'université AccES – IUT Louis Pasteur.

Résultat du vote :

| Nombre de membres en exercice | 37 |
|-------------------------------|----|
| Nombre de votants | 27 |
| Nombre de voix pour | 27 |
| Nombre de voix contre | 0 |
| Nombre d'abstentions | 0 |

Destinataires:

- Madame le Recteur de l'académie, Chancelier des universités
- Direction Générale des Services
- Direction des Finances
- Agence Comptable

Fait à Strasbourg, le 15 juillet 2020

Le Directeur Général des Services

Frédéric DEHAN